



PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 21 octobre 2021

L'ÉTAT VEILLE SUR SES CHÂTEAUX EN ALSACE

La Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est lance une étude sur les 22 châteaux protégés appartenant à l'État. Le rapport de ce bilan sanitaire sans précédent est attendu début 2023.

Le patrimoine alsacien est riche en châteaux forts médiévaux. Pour la plupart construits sur les contreforts des Vosges et conservés à l'état de ruines imposantes, ils marquent le paysage et l'identité du territoire.

Parmi les plus importants, **62 sont protégés au titre des monuments historiques, dont 22 appartiennent à l'État**, tels le Bernstein à Dambach-la-Ville, le Grand-Geroldseck à Haegen, le Bilstein à Riquewihr ou le Wasigenstein à Niedersteinbach.

Malgré leur haut intérêt patrimonial, ces châteaux ne relèvent pas du ministère de la Culture mais du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, car ils se situent au cœur de forêts domaniales gérées par l'Office national des forêts (ONF).

Comme toute ruine, ces édifices posent des **difficultés en terme d'entretien, de conservation et de sécurité pour le public**, sur les sentiers fréquentés par des randonneurs. Aussi la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Grand Est a-t-elle commandé à Pierre Dufour, architecte en chef des monuments historiques (ACMH) territorialement compétent dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, une étude de bilan sanitaire sur l'ensemble de ces 22 sites.

Le travail d'étude, qui vient de commencer, s'échelonne sur plus d'un an. Il passe d'abord par une vaste campagne de relevés architecturaux et topographiques sur le terrain, accompagnée par une couverture photographique extensive. La documentation ainsi rassemblée constituera **un état des lieux sans précédent pour le patrimoine castral alsacien**. Sur cette base, l'architecte établira ensuite une cartographie des désordres et des risques, pour proposer une programmation des travaux de restauration et de sécurisation, hiérarchisée en fonction des urgences.

Le rapport est attendu pour le début de l'année 2023.

Cette démarche confirme l'engagement fort de l'État pour la préservation et la valorisation du patrimoine castral en Alsace, répondant à l'attente des communes et des associations de bénévoles qui se mobilisent sur ces sites.

Contact presse

Direction régionale des affaires culturelles



Catherine Mutzenhardt
Tél : 06 73 75 18 74
Mél : catherine.mutzenhardt@culture.gouv.fr

Préfecture de la région Grand Est
Tél : 03 88 21 67 68
www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est/
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
@PrefetGrandEstBasRhin
@Prefet67